

Des regards sur les paysages

Parallèlement à l'analyse des dynamiques des paysages, une enquête a été menée auprès d'une vingtaine d'acteurs dans le but de mieux comprendre les représentations sociales des paysages de l'Entre-Vesdre-et-Meuse. Ce travail permet de cerner la façon dont ces acteurs locaux perçoivent les paysages de leur région et la manière dont ils envisagent leur avenir.

Cette vision subjective et vivante complète l'approche objective menée dans l'atlas en vue d'obtenir un diagnostic global du paysage. De plus, cette démarche sociologique s'inscrit dans la philosophie de la Convention de Florence qui stipule que les Etats signataires s'engagent « (...) à *mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage* » (art. 5C) et de « *formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages identifiés et qualifiés, après consultation du public.* » (art. 6D)

Méthodologie des rencontres

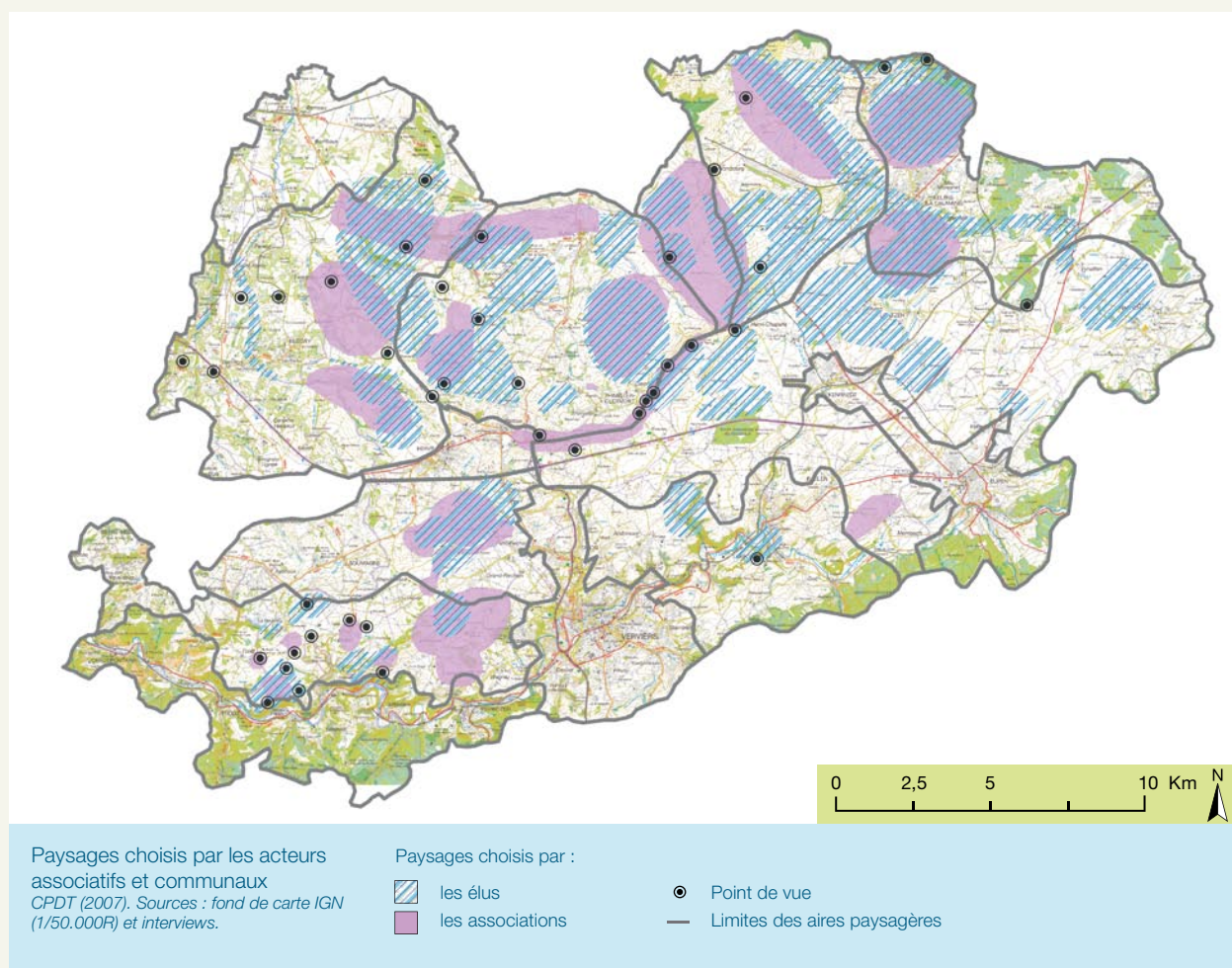
Les personnes interrogées vivent dans ou à proximité de la zone d'étude et sont toutes en relation avec la notion de paysage dans le cadre de leur activité professionnelle ou bénévole. Leur représentation du paysage allie ainsi objectifs professionnels et préférences personnelles. Les acteurs qui se sont prêtés à l'exercice sont des représentants associatifs et culturels en lien avec les paysages, des mandataires communaux, une agence de développement local et enfin des acteurs en relation avec le monde agricole.

Chaque rencontre s'est déroulée selon un même guide d'entretien. Dans un premier temps l'acteur parle de « paysage » en termes généraux pour ensuite s'attacher aux caractéristiques paysagères du territoire de l'ensemble étudié. L'interlocuteur détermine ensuite, à partir d'une carte, les zones qui lui semblent les plus intéressantes au niveau paysager, il définit les endroits les plus typiques, ou encore ceux qu'il estime abîmés. La discussion aborde enfin les menaces, les enjeux, le rôle des acteurs et leurs actions en faveur du paysage, ainsi que leurs attentes par rapport au contenu de l'atlas.



Localisation des communes dont sont issus les mandataires communaux interrogés.

C'est à partir des éléments recueillis auprès des divers acteurs évoqués ci-dessus que leurs diverses représentations du paysage ont pu être mises en évidence. Le présent texte tente de faire une synthèse des opinions exprimées et s'appuie sur des extraits choisis. Les visions qui découlent de ces interviews sont présentées le plus fidèlement possible et offrent un éclairage différent de celui qui ressort de l'analyse scientifique de l'ensemble. La carte ci-dessous présente les paysages choisis par les acteurs et reprend le plus fidèlement possible les espaces et les vues considérés comme les plus intéressants au niveau paysager. L'analyse de la carte et celle des différents discours a permis de pointer les caractéristiques des paysages les plus appréciés par les acteurs rencontrés. Les craintes qui accompagnent l'évolution des paysages, ainsi que la présentation d'initiatives de protection imaginées par les acteurs, terminent ce tour d'horizon.



Le paysage local comme patrimoine culturel et d'identification

L'évocation du thème « paysage » induit le plus souvent un renvoi de l'interlocuteur aux temps passés et aux paysages hérités des anciennes pratiques agricoles. Il apparaît que la représentation que chaque acteur se fait du paysage constitue une image globale construite à partir de territoires personnels et de trajets individuels.

Souvent, les répondants plus âgés ancrent la description de leur région dans leurs souvenirs d'enfance. Les plus jeunes se basent quant à eux sur la tradition orale et l'héritage des anciens pour adopter à leur tour un regard nostalgique et parfois découragé.

C'est la mémoire collective, témoin du passé, que certains craignent de voir disparaître :

« C'est comme si on voulait se débarrasser du passé. »

L'idée, parfois évoquée, que les paysages de l'Entre-Vesdre-et-Meuse représentent un patrimoine culturel hérité et un facteur d'identité ne semble pas être clairement perçue par tous les acteurs. Leurs discours ne permettent pas de mettre en évidence la présence réelle d'une identité commune, même si des éléments communs peuvent être soulignés :

« L'identité se met en place, elle était présente, mais on n'en parlait pas. »

Une valeur économique pour les paysages



Au-delà de leur valeur historique et culturelle, les paysages sont parfois considérés comme des atouts économiques. Leur potentiel touristique semble largement sous-exploité. Les protéger devient urgent aux yeux de certains :

« Si on détruit tout ça, on n'attire plus personne. »

Par ailleurs, les brochures de promotion touristiques qui exploitent largement l'image bucolique de certaines portions de paysages, ne font pas l'unanimité :

« On n'éduque pas les gens, on montre une belle image figée. »

Les paysages choisis

De manière synthétique, il apparaît que les grandes caractéristiques qui sous-tendent la désignation d'un « beau » paysage sont la présence d'un relief accidenté et le fait qu'il y ait peu (ou pas) d'habitations. De prime abord, la description de la région fait plutôt référence à des paysages symboliques.



« Le Pays de Herve (...), c'est beaucoup de choses. Surtout l'aspect relief, vallonné, collines, cours d'eau. Aspect végétal aussi, les haies, les arbres fruitiers qui parsèment le tout. Aspect village et dispersion des fermes, aspect petit hameau. (...) Il y a aussi une composante culturelle qui a une certaine originalité. Vu d'une certaine hauteur, ça fait très jardin quand les arbres sont fleuris. »

Ensuite, l'image idéalisée fait place à des représentations mentales plus nuancées. Il ressort avec force, à travers le discours de chacun, une opposition entre les paysages tels que les acteurs aimeraient qu'ils soient et ceux auxquels ils se sentent réellement confrontés.

Les paysages ne connaissent pas les frontières administratives. Lors de l'exercice de désignation des paysages choisis, certains responsables communaux ne se limitaient pas à leur périmètre communal. Les autres catégories d'acteurs ont systématiquement fait leur choix à travers tout le territoire. La carte illustrant les choix des acteurs fait clairement ressortir une préférence pour les paysages situés au nord du territoire. Elle souligne aussi la concordance frappante des périmètres sélectionnés par les associations et par les décideurs communaux. Il semble donc qu'il y ait un consensus tacite quant aux paysages les plus marquants. Cependant, les associations semblent privilégier des espaces plus vastes, particulièrement au niveau des vallées qu'elles sélectionnent dans presque toute leur longueur. Cette différence pourrait être la traduction d'un objectif qui se rapproche plus de la protection de la nature de la part des associations.

Les sensibilités paysagères ne sont pas identiques que l'on vienne de « la Cuvette centrale du Pays de Herve » ou de « la Vallée de la Gueule herbagère », mais elles reflètent bien les caractéristiques locales et la diversité paysagère. Les premiers préféreront les paysages bocagers alors que les seconds seront plus sensibles aux bois et aux forêts qui ponctuent leur espace.



La vallée de la Gueule.

L'eau et les vallées

Comme souvent, les préférences paysagères se portent vers l'eau et les paysages offerts par les vallées. Les plus fréquemment citées sont les vallées de la Berwinne, de la Gueule, de la Gulp, de la Befve, de la Magne, du Bolland, de la Richelette, de la Hazienne ...

En ce qui concerne la Gulp, la portion de territoire sélectionnée est vaste. Ce choix peut s'expliquer par le caractère très peu construit de la vallée avec seulement quelques fermes disséminées.

Des points de vue

Parler des paysages, c'est aussi se positionner en un endroit précis pour admirer un panorama. Les lignes de crête ont à cet égard un succès certain. Comme il n'est pas toujours facile de délimiter un paysage apprécié sur une carte, la sélection de points de vue a été alors privilégiée. Dans d'autres cas, ils venaient renforcer la zone choisie. On peut ici souligner les points de vue les plus renommés comme la Croix du bois del Fiesse, le Cimetière Américain, Saint-Jean-Sart, la route Charlemagne ou les Trois Bornes.



Les paysages entourant la Croix du bois del Fiesse.

« Depuis les Trois Bornes, on voit tout. Certains prétendent avoir vu la pointe de Cologne avec des jumelles, ça me semble exagéré ; on voit des terrils d'exploitations du côté allemand et belge aussi. »

« Le Cimetière Américain offre une vue sur tout le Pays de Herve. »

« La chaussée Charlemagne, route où l'on a des vues, puisque ça suit le sommet. » « Vue dégagée à gauche, à droite. »

« Route qui en a vu avec les invasions en 14 et en 40. »... « Ça montre bien la vallée de la Berwinne. »

« Sur les trente kilomètres qui relient Liège à Aix, il reste cinq kilomètres de vue sur la campagne. »

Des points de vue moins connus ont aussi émergé lors des discussions, comme au nord de Olne, une vue sur le terril de Retinne ou encore depuis Hombourg vers Plombières.

« De Hombourg, vers Plombières, on peut voir les crêtes boisées qui terminent ces paysages et qui donnent ce caractère doux et agréable. »

Du bocage et des vergers

Pour la majorité des acteurs, le bocage au maillage serré, à l'habitat dispersé, et ponctué de vergers est l'emblème de la région. C'est l'aspect typique, la marque du territoire, l'identité exprimée des répondants. Il s'agit principalement des zones choisies au niveau de la cuvette centrale du Pays de Herve. Cependant, l'état général de la cuvette divise. D'un côté, se retrouvent ceux qui considèrent que cette zone a eu un tel succès qu'elle en fut la première victime en étant fort abîmée et de l'autre, ceux qui n'ont pas ressenti cette pression.

« Au niveau de la cuvette centrale, le versant nord d'Aubel, à partir du cimetière, c'est très vide, dénudé. »

Selon les témoignages, il reste encore quelques vergers qui méritent le détour. Certains de ces vergers font l'objet d'une grande attention alors que d'autres paraissent à l'abandon. Ce sont pourtant ces vergers qui sont évoqués lorsqu'il s'agit de décrire les paysages de l'Entre-Vesdre-et-Meuse.

« Il y a un verger au lieu-dit « Corbillon » à Thimister-Clermont ou encore à Aubel ; le lieu-dit « Hostert » est le plus beau vieux verger, c'est là que les gens sont envoyés pour faire des photos. C'est un verger conservatoire. »

« Les vergers ont disparu à quatre-vingt-cinq pourcent en cinquante ans. »

« Je ne parlerai plus de vergers, ce n'est plus le pays des vergers. »

D'autres endroits ont été choisis pour leur bocage, comme au niveau du lieu-dit « Bois de Herve » et à proximité de la tête de la vallée de la Berwinne ou aux alentours de Welkenraedt.

« Il y a une belle zone à gauche de Welkenraedt. »

Des villages

Soiron et Clermont sont à l'unanimité des villages homogènes et harmonieux. Ces lieux avaient par ailleurs été révélés dans les années septante grâce à des publications sur le patrimoine.

Olne et la Vieille Ville de Limbourg complètent souvent le coup de cœur des interlocuteurs.

Le hameau de « En Gelivaux » et ses environs, les villages de Charneux, Moresnet et Walhorn sont également régulièrement cités comme étant de qualité.

« Le village de Moresnet pourrait être un des plus beaux villages de Wallonie. »



Vue de Clermont sous la neige. Photo : R. Huyghe.

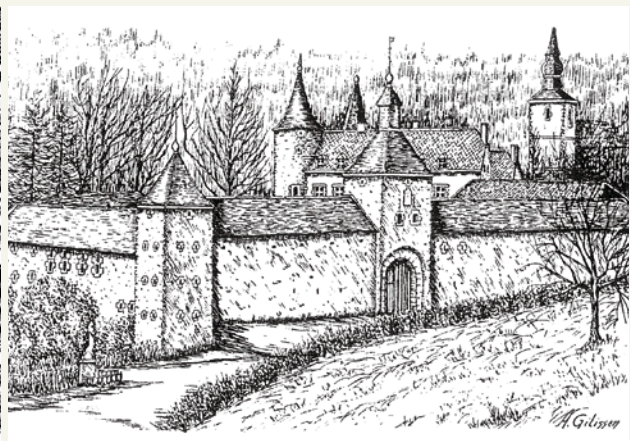


Soiron par A. Gilissen.

« Ces constructions là, vous ne les trouvez nulle part ailleurs »



Olne par A. Gilissen.



Le château de Bolland par A. Gilissen.

Des monuments historiques

Les acteurs associent certains monuments et attrait paysager. Il s'agit en général de monuments présentés dans les brochures touristiques.

L'abbaye de Val Dieu, le château de Bolland, le calvaire de Moresnet-Chapelle, le château de Crawhé... sont considérés comme emblématiques de la région.

« A l'est, c'est un pays de châteaux à en pâlir d'envie. »

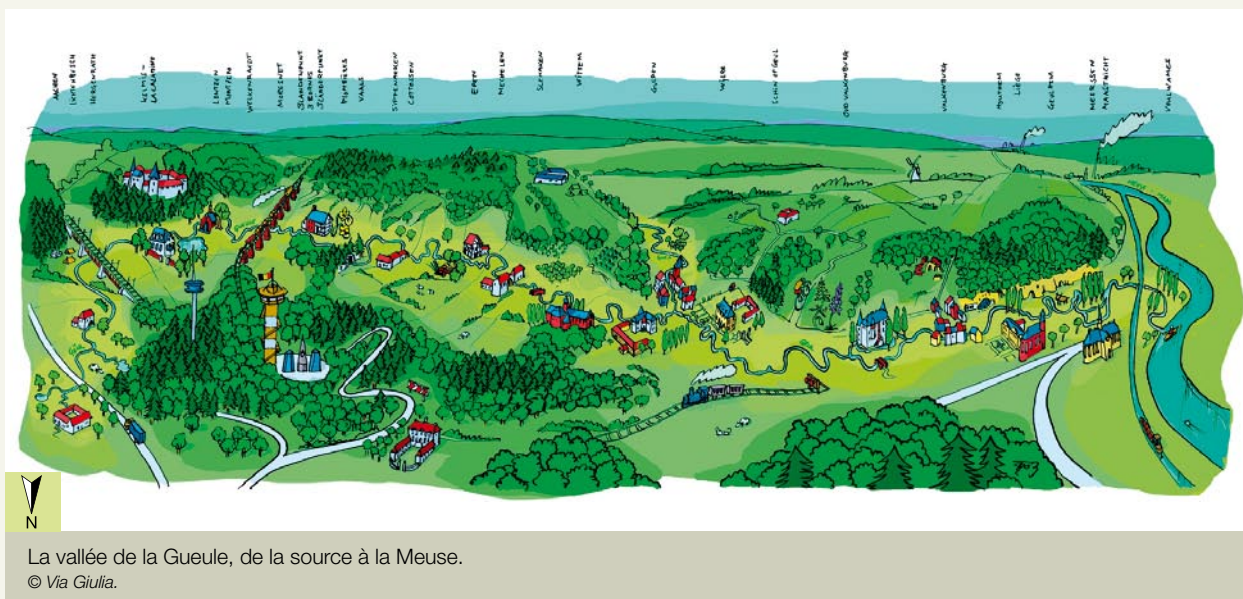
Des zones boisées et des pelouses calaminaires

Pour les acteurs qui travaillent dans la partie nord-est de l'ensemble, ce sont les forêts et les pelouses calaminaires qui rendent leur région particulière. Ils mettent en avant leur intérêt pour la qualité de la nature.

Les bois de Beusdal, de Preuss, Schimperbosch, Heiss sont alors cités ainsi que les pelouses entre Kelmis (La Calamine) et Lontzen.



La pensée calaminaire.
Photo : ADL Lontzen-Plombières-Welkenraedt.



« Le bois de Preuss est le plus boisé de la région ; il a un intérêt sociologique et touristique ; c'est le point vert des habitants de Aix-la-Chapelle. »

« La forêt, en fond de vallée, son vert prégnant qu'on ne trouve pas ailleurs, une luminosité particulière, même dans les Ardennes, on ne voit pas ça. »

Pour les autres acteurs, c'est le bois de Bolland qui revient régulièrement comme un endroit intéressant.

Un sentiment diffus de destruction des paysages

Malgré cette richesse que chacun se plaît à partager, le sentiment général des interviewés est qu'il ne reste que des portions de paysages intacts. Non pas que la région ne soit plus belle et attractive, mais elle est ressentie comme étant grignotée de toutes parts.

Le sort du paysage est intimement lié à celui de l'évolution de l'urbanisation et de l'agriculture.

« Ce ne sont pas de grosses zones qui sont détruites, mais des petites choses qui font que l'on a perdu de la diversité. Le paysage est grignoté par la rurbanisation et l'évolution de l'agriculture. »

Il est intéressant de noter que les interlocuteurs ne peuvent pas toujours localiser les endroits précis où le paysage est abîmé. Le premier sentiment exprimé est celui d'une dégradation générale. Par la suite, il apparaît plus précisément que ce sont les nouvelles constructions le long des nationales ou encore les nouveaux lotissements qui gâchent et ferment les paysages.



« Ce ne sont pas des points noirs dans le paysage mais une évolution qui a transformé nos endroits qui sont de manière moins distinctive « LE » Pays de Herve. Plus des paysages anonymes, moins marqués, c'est pas moche, mais c'est notre souvenir qui est déçu. Ce qui a fort détruit nos paysages c'est l'urbanisation le long des routes. »

Toutes les communes sont concernées par ce phénomène et voient leur population augmenter. Certains mandataires communaux s'en inquiètent plus que d'autres. Les conséquences de cette envolée démographique sont fréquemment énoncées, comme la création de villages dortoirs ou la construction des maisons le long des voiries. Certaines communes sont considérées par les acteurs comme « perdues » ou particulièrement abîmées.

« A Soumagne, c'est trop tard. (...) De Soumagne vers Ayeneux, au « Thier du Grand U », c'est en train d'être détruit. »

« A Plombières aux Trois Bornes, il y a plein de crasses. »

« De Liège vers Fléron, il n'y a plus rien. Sauf au niveau de Moulin sous Fléron.»

« A Battice, le lotissement de « Bousehmont » est un coup de poing dans le paysage. »

« Le Pays de Herve est une région très attractive, elle est aujourd'hui victime de son succès. »

La spéculation inquiète, elle ne permet plus aux locaux d'accéder à la propriété ou réduit la taille des parcelles achetées.

« Les gens ne prennent plus de parcelle leur permettant d'avoir de l'espace pour la nature. On ne peut plus aller en largeur, alors on va en hauteur. »

La banalisation de la région et la perte d'éléments structurants comme les haies, les vergers ou encore les mares par le développement d'un habitat pavillonnaire sont des griefs fréquents. La perte de cohésion sociale entre les anciens habitants et les nouveaux est également exprimée.

« Le développement des maisons en rang d'oignons, c'est une catastrophe au niveau sociologique, économique, paysager... »

Une autre conséquence de cet étalement d'habitations est la perte de la vue qui marque l'entrée d'une ville ou d'un village.

« A part Mortier (Blégny), on n'a plus l'impression qu'on entre dans un village. Dans quelques années, ce ne sera plus le cas parce qu'on construit en amont et en aval du village. »

« La ville de Herve, on n'a pas l'impression qu'on y entre, il n'y a pas de coupure entre ville et campagne. »

« Veut-on que tout soit la périphérie urbaine ? »



Et puis, il reste ce que les interviewés considèrent comme des blessures dans le paysage et sur lesquelles ils estiment avoir peu de prise. Les autoroutes, la ligne pour le train à grande vitesse ou les entreprises sont ainsi dénoncées. La gêne ressentie se marque autant le jour que la nuit lorsque la présence de ces installations est accentuée par un éclairage envahissant.

Ces nombreux constats négatifs doivent être nuancés : plusieurs répondants précisent qu'il y a beaucoup de belles choses à voir et qu'il faut éviter de sélectionner l'une ou l'autre zone épargnée et de ne plus protéger que celles-là au détriment du reste.

« J'ai peur qu'on sanctuarise quinze ou vingt sites et que pour les autres on abandonne. »

« On garde des vestiges à Thimister ou Soiron, mais si c'est ça alors on perd l'essentiel. »

« Quelle sera la marge de manœuvre si on ne garde que quelques sites d'intérêt paysager ? »

« Il y a encore des paysages survivants. »

L'agriculture au cœur d'un paysage identitaire

Pour la plupart des acteurs, parler des paysages de la région, c'est faire spontanément référence aux agriculteurs. Ils font partie intégrante de l'histoire des paysages, de leur construction et de leur évolution.

Aujourd'hui, de nombreux acteurs semblent conscients des difficultés techniques, organisationnelles et financières qui concernent cette profession.



Les méthodes agricoles d'hier. Photo : R. Huyghe

« Le paysage devient une contrainte pour l'agriculteur. Avant, il s'y appuyait, faisait corps avec le paysage. Maintenant, les agriculteurs ont pris une orientation intensive. L'agriculture va se faire à plus grande échelle, elle va devenir industrielle. Face à la concurrence, on les entraîne vers la compétition, vers le gouffre. »

Les agriculteurs ne représentent qu'un très faible pourcentage de la population active et pourtant, leur influence sur le paysage se fait fortement sentir vu la surface concernée par leurs activités. Que ce soient les haies, les vergers ou les prairies, le décor planté et si familier paraît en sursis.

« Si ça continue, on va faire disparaître les haies. Il faut accentuer l'agriculture de qualité, plus diversifiée. »

« L'aspect bocager se perd mais c'est moins voyant que l'aspect verger. C'est dû au temps nécessaire à l'entretien. »

« La mécanisation a obligé les fermiers à couper les vergers ; les arbres fruitiers au milieu des prairies étaient un obstacle aux machines. »

Les arbres têtards semblent être aussi vus comme une spécificité de la région, qui risque pourtant, elle aussi, de ne plus faire partie du paysage quotidien. Ces arbres disparaissent soit par abattage, soit à cause de leur fragilisation par des élagages trop intensifs.

« On n'en voit pas partout en Belgique, ils sont riches d'un point de vue écosystème.

« On ne replante plus de jeunes arbres, ils vont disparaître d'un coup et c'est là qu'on verra le vide (...) il faut cinquante ans pour faire un arbre têtard. »

Quelques interlocuteurs perçoivent la conversion des prairies en champs de maïs comme une évolution inquiétante. Ce sont dix pourcents des terrains agricoles qui sont aujourd'hui consacrés à la culture de maïs. Ces cultures ont, selon certains, un impact visuel fort parce qu'elles ne correspondent pas à l'image qu'ils se font de leur région.



Enfin, certains expriment la crainte que les diverses altérations du paysage ne s'accroissent lorsque les agriculteurs prendront leur retraite. Cette appréhension repose sur le fait que le prix du terrain à bâtir a pris une telle valeur qu'il est plus intéressant de vendre ses terrains que de les cultiver.

« Comment leur dire de ne pas vendre et de ne pas lotir ? »

La majorité des personnes interrogées a le sentiment que l'urbanisation et l'agriculture sont en compétition pour le territoire.

« Il y a assez de maisons à restaurer dans les villages. Il ne faut pas faire passer des prairies en zone à construire, ça fout en l'air le paysage. »

« Les Allemands et les Hollandais remettent les vieilles briques en valeur. »



Les nombreux rachats de fermes anciennes et leur remise en valeur par des particuliers sont par ailleurs assez appréciés. Les acteurs considèrent que préserver ces témoins du passé en changeant leur affectation répond à un besoin réel de préservation du patrimoine.

Face à ces divers constats et sentiments, des propositions d'actions émergent. Les acteurs sont cependant tous conscients que ce n'est pas aux seuls agriculteurs de porter l'avenir de quatre-vingts pourcents du territoire et que les pouvoirs publics, les associations et les particuliers devraient apporter leur aide.



Emeline et Florine de l'école de Charneux (troisième primaire) dessinent une ferme et ses environs. Mélange de vision bucolique et de réalité économique, les éléments de l'agriculture actuelle dans le paysage semblent ici bien présents. Emeline met davantage l'accent sur les champs de maïs alors que Florine met en exergue les arbres (têtards ou fruitiers) et les haies. Dans les deux cas, la ferme avec son hangar semble particulièrement paisible et assez discrète. Ici, le paysage bâti ne constitue pas l'élément central de perception du milieu environnant.

Le système de primes agri-environnementales est ainsi considéré comme globalement positif. Mais les personnes interrogées ont le sentiment que les agriculteurs n'ont pas confiance dans le mécanisme car les conditions d'octroi des primes peuvent être modifiées au cours du temps. Dans le même ordre d'idée, la durée d'engagement imposée pour bénéficier des primes est, selon les uns et les autres, trop longue ou trop courte.

« Depuis l'introduction des primes agri-environnementales on a vu réapparaître le héron cendré. »

« Il est difficile pour les jeunes de s'investir dans les mesures agri-environnementales, parce que c'est pour cinq ans et ils ne peuvent donc pas faire de projet d'exploitation à cette échéance. »

L'agriculture biologique est présentée par ses défenseurs comme une solution intelligente qui permet de limiter les pollutions et engendre une plus grande biodiversité au sein et aux alentours de l'espace cultivé. Certains souhaitent voir s'étendre ce mode de gestion à une plus large portion de territoire.

« Les impacts du bio et de l'agriculture raisonnée sur le paysage rendraient les prairies plus vertes en cas de sécheresse. »

« Le bio n'est pas une solution puisqu'il faudrait plus de surface et qu'il n'y en a plus. Les labels seraient plus une solution. »

Enfin, face à une cohabitation pas toujours facile entre usagers de l'espace, le fait que certains agriculteurs permettent aux promeneurs de traverser les prairies est très apprécié et constitue peut-être une nouvelle voie vers un dialogue et une découverte mutuelle. L'ouverture de l'agriculture au tourisme paraît de la sorte prometteuse à certains.



Les paysages, une thématique mobilisatrice

Ces regards croisés sur les paysages ont pu mettre en lumière le dynamisme et les préoccupations des différents acteurs. Quelques exemples d'actions mises en place pour préserver la qualité du cadre de vie de la région et sensibiliser le regard de chacun de nous peuvent ainsi être soulignées.

Les associations s'organisent

L'Entre-Vesdre-et-Meuse semble être un terreau fertile pour la participation citoyenne, comme en témoignent les diverses associations actives dans la région. Pour préserver la qualité de leur région, ces groupements adoptent des stratégies et des moyens aussi divers que complémentaires.



Ici, vue sur le site du Thier des Oies.
Photo : R. Huyghe.

Ainsi, les associations s'attachent à la publication de revues relatives aux particularités paysagères de la région, à l'organisation de promenades de découverte et à la diffusion d'informations sur la plantation des haies et sur la taille des arbres fruitiers pour les particuliers.

Des habitants se sont réunis et organisés pour défendre et valoriser un petit site, le Thier des Oies, dans la vallée formée par le ruisseau de la Befve.

Les agriculteurs sont aussi sollicités par les associations en vue par exemple de remettre en fonction des sentiers perdus.

« Les sentiers permettent la réappropriation des paysages par les citoyens. »

De manière plus globale et prospective, une convention des paysages du Pays de Herve a été élaborée par une association et commence à être adoptée par quelques communes.

Les communes s'associent

Certaines communes se sentent plus fortes en se réunissant pour tenter d'adopter une approche intégrée.

La mise sur pied de l'agence de développement local de Plombières-Lontzen-Welkenraedt a ainsi permis de mettre en place une action dans la vallée de la Gueule. Il s'agit d'un projet touristique visant à valoriser la « Route Vallée de la Gueule, Via Giulia ». Dans le cadre transfrontalier, l'idée est de garder un continuum paysager et patrimonial. L'agence a aussi placé des tables d'orientation pour éveiller l'intérêt paysager (à Henri-Chapelle et à Lontzen).



La création de la maison du Tourisme de Herve qui associe six communes est fréquemment citée comme une mesure importante pour les paysages.

Le Contrat de rivière Vesdre qui concerne les communes du sous-bassin hydrographique de la Vesdre prend aussi des engagements et initie des actions en relation avec les paysages.

Des écoles sensibilisent

L'école joue aussi un rôle dans l'apprentissage des paysages. L'école de Charneux a consacré une semaine d'animation aux paysages du Pays de Herve. Les enfants de troisième et quatrième primaire ont appris à reconnaître et à identifier les paysages typiques, à s'intéresser à la vie agricole d'autrefois et aux techniques de fabrication des produits de bouche et à leur histoire. Les élèves se sont intéressés aux haies en identifiant les diverses espèces végétales qui les composent ainsi que leurs avantages et inconvénients.



La Croix de Charneux dessinée par Laura et Elise en octobre 2005.

En bref

Ces témoignages font ressortir trois grandes attitudes, non exclusives, par rapport aux paysages. La première privilégie la notion d'héritage et exprime une crainte pour l'avenir, la deuxième tend à relativiser les problèmes et à considérer que l'évolution des paysages n'est que le reflet de nos activités économiques et la troisième accorde aux paysages une forte dimension identitaire.

La thématique des paysages divise les acteurs autant qu'elle les réunit. Les associations peinent à fédérer tous les acteurs, dont l'adhésion est primordiale pour l'avenir de la qualité du cadre de vie de la région. Les agriculteurs, par exemple, se sentent démunis et dépossédés, alors que le pouvoir politique est tiraillé entre les impératifs économiques et la qualité du cadre de vie.

La reconstruction d'une identité basée sur le paysage est aujourd'hui en voie d'élaboration mais elle devrait peut-être s'ouvrir et intégrer les nouveaux facteurs d'évolution des paysages.

